

LA LETTRE DE
villers
SUR-MER

23, 24 et 25 octobre 2026

31^e FÊTE
DE LA
COQUILLE
ET DE LA
GASTRONOMIE

Voir page 10



4 ÇA S'EST PASSÉ À VILLERS

12 DOSSIER 31^e Fête de la Coquille & de la Gastronomie



6 L'ACTU MUNICIPALE

FOCUS L'âge de sable

19



- 10** PORTRAIT
- 16** VILLERS À TRAVERS L'OBJECTIF
- 18** FOCUS
- 20** TRAVAUX
- 23** ÉTAT CIVIL
- 24** OPPOSITION
- 25** AGENDA

ÉDITO



Roméo FROT
Maire de Villers-sur-Mer

Chères Villersaises, chers Villersois,

La saison estivale s'est achevée et elle fut l'occasion de partager avec vous de superbes moments conviviaux. Villers-sur-Mer a connu cet été un regain notable de fréquentation, signe de l'attractivité de notre commune, de son bord de mer, de son patrimoine, de ses commerces et de ses animations. Cette saison fut donc une période dynamique pour la ville et de forte mobilisation pour les équipes municipales que je remercie. Elles se sont données sans compter au service de l'entretien, de l'accueil et de la continuité des services publics.

La rentrée scolaire a ensuite pointé le bout de son nez, rappelant de jolies frimousses bronzées à l'école Victor Duprez. Villers-sur-Mer renforce les investissements engagés pour améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des enfants, qui sont une priorité de ce mandat. Le détail de ces premières actions est à retrouver en page 7, ainsi que le portrait de la directrice de l'école en pages 16 et 17. Comme chaque rentrée, nous nous sommes également retrouvés à l'occasion du Forum des Associations, qui illustre toujours la richesse de notre tissu associatif et l'engagement de ses formidables bénévoles.

Le mois de septembre était donc bien chargé, mais déjà, un nouvel événement se prépare. Nous vous donnons rendez-vous les 23, 24 et 25 octobre pour la Fête de la Coquille & de la Gastronomie. Un dossier est consacré à sa 31^e édition dans ce numéro autour de notre patrimoine gastronomique, afin de vous mettre l'eau à la bouche, car nous comptons sur vous pour venir nombreux déguster nos spécialités.

Mais une commune doit aussi regarder au-delà de l'actualité et préparer l'avenir. C'est le travail que nous avons engagé autour de notre patrimoine municipal, puisqu'un audit des bâtiments communaux est en préparation, accompagné d'un recensement des travaux à réaliser. Certains bâtiments nécessitent aujourd'hui des interventions importantes. Il faut donc connaître leur état, rationaliser leur utilité, et programmer les investissements dans le temps, avec une gestion responsable de nos finances. Dans le même esprit, un projet ambitieux est à l'étude : la réouverture du restaurant La Terrasse du Marais, lieu apprécié des familles et des amateurs de bonne cuisine. Notre objectif est d'en faire à nouveau un lieu de convivialité autour de notre patrimoine naturel.

Enfin, le conseil municipal, qui s'est réuni régulièrement depuis le mois de mars, est un lieu essentiel de la vie démocratique, où les projets sont examinés et votés. La transparence est pour nous une exigence, c'est pourquoi nous avons tenu notre promesse : depuis septembre, la retransmission du conseil municipal est mise en ligne dès le lendemain de chaque séance sur le site de la ville.

J'apprécie chaque jour votre contact, car je crois dans la proximité pour agir dans l'intérêt commun. Notre équipe assure d'ailleurs une permanence chaque samedi matin à laquelle vous êtes chaleureusement conviés. Nous traitons chacune de vos demandes avec responsabilité et travaillons modestement, mais je l'espère, efficacement main dans la main avec nos employés municipaux afin de bâtir ensemble le Villers de demain.

Amitiés Villersaises,

Roméo Frot
Maire de Villers-sur-Mer

Numéros utiles

- Mairie**
02 31 14 65 00
mairie@villers.fr
- Mairie annexe**
02 31 14 65 13
mairie-annexe@villers.fr
- CCAS**
02 31 14 65 13
- Services techniques**
02 31 14 65 20
- Police Municipale**
02 31 14 05 37
Police-municipale@villers.fr
- Gendarmerie**
02 31 14 02 85
- Poste de secours**
Jean Mermoz | 02 31 87 01 04
Jean Moulin | 02 31 87 52 83
- Déchèterie**
02 31 88 50 00
- Santé**
Pôle Santé | 02 31 87 00 08
Cabinet Loutrel | 02 31 27 17 01
- Défenseur des droits**
06 30 95 00 57
- Conciliateur de justice**
02 31 14 65 13
mairie-annexe@villers.fr
- Bureau d'information touristique**
02 31 14 40 00
- Paléospace**
02 31 81 77 60
info@paleospace-villers.fr
- Le Villare**
02 31 14 51 65
villare@villers.fr
- Epic d'Animations SPACE**
contact@space-villers.fr
- Communauté de communes Cœur Côte Fleurie**
02 31 88 54 49
info@coeurcoteffleurie.org

Rediffusion des conseils municipaux

Depuis le 10 septembre 2026, les conseils municipaux sont filmés et mis en ligne sur le site de la mairie en rediffusion.



Vous souhaitez (re)voir un conseil municipal ?
Rendez-vous sur villers-sur-mer.fr, rubrique « Votre

mairie » dans le menu en haut de page. Cliquez ensuite sur « Procès-verbaux des conseils municipaux », sélectionnez l'année et la séance qui vous intéresse, puis cliquez sur « Vidéo du conseil » pour lancer la rediffusion.

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2026

Ca s'est passé À VILLERS



6 juillet – 22 août

LA SEMAINE SPORTIVE

Tout l'été, petits et grands ont pu profiter d'activités sportives, entre plage et centre-ville.

6 – 19 juillet

COUPE DU MONDE

Des huitièmes de finale jusqu'à la finale, le grand écran installé face à la mer a réuni des centaines de spectateurs, vibrant ensemble au rythme des matchs de la Coupe du Monde de football.



10 juillet – 21 août

SABLE SHOW

Des concerts gratuits en plein air ont fait vibrer l'Amphithéâtre Perdisot face à la mer, entre rock, pop, swing et rythmes cubains.



15 – 22 août

36° FESTIVAL DES NOUVEAUX TALENTS & INVITÉS

Une semaine de musique classique vivante, portée par des artistes d'exception venus partager leur talent.

© Amélie Lefebvre



22 août

COMMÉMORATION DU 22 AOÛT

Cérémonie du 82^e anniversaire de la Libération de la ville, en hommage à celles et ceux qui ont contribué à sa libération.

© Didier Goyer



5 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

33 associations ont donné rendez-vous aux Villerois pour découvrir la richesse de la vie locale, entre sport, culture, loisirs et solidarité.



23 août

12^e SALON DU LIVRE

Rencontres, dédicaces, résultats du concours de nouvelles et Dictée Géante ont réuni petits et grands autour des mots au Villare, pour une édition inaugurée par le parrain Claude Lelouch.



30 août

COLOR RUN DE VILLERS-SUR-MER

Plus de 150 coureurs se sont lancés dans une course explosive de couleurs, portée par l'énergie du DJ Baff Percu et la bonne humeur collective.



26 sept.

COURSE DE CAISSES À SAVON

Ambiance survoltée, bolides customisés et déguisements délirants : les équipages ont rivalisé d'inventivité et de bonne humeur, sous les encouragements d'un public venu nombreux.



Un an de plus pour *Le Petit Smash*

LE TENNIS RESTE EN FORME !

Le Tennis Country Club de Villers-sur-Mer confirme son exploitant, *Le Petit Smash*, pour une année de transition. Un club familial et dynamique, où l'on préserve avant tout la convivialité et l'accessibilité pour tous.

Cette année, c'est l'association Le Petit Smash, présente depuis 2021, qui restera l'exploitante du Tennis Country Club de Villers-sur-Mer, dans le cadre du renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP). Celle-ci a été renouvelée pour un an seulement, par mesure de précaution en raison du projet pour la restauration du parc naturel et sportif autour des terrains de tennis qui était encore à l'étude à l'époque. Finalement, les travaux n'impacteront pas le tennis, mais cette prudence a permis de s'assurer que l'exploitant ne subirait pas de modification des terrains.

L'année prochaine, la DSP sera renouvelée pour une durée minimale de 5 ans offrant ainsi plus de stabilité à long terme. Les futurs exploitants pourront alors proposer des aménagements pour continuer à développer le tennis à Villers-sur-Mer et en faire un lieu toujours plus attractif. Avec plus de 500 adhérents, le club est un lieu convivial et dynamique, où l'on préserve avant tout l'esprit familial. Ici, pas de logique purement financière : les Villersois viennent pour se retrouver, échanger au club-house, ou réserver librement les terrains et les cours. Le club propose une activité estivale riche, avec des stages et tournois quasi hebdomadaires, ouverts aux membres comme aux non-membres. Les stages, d'une durée de 1h30 ou 3h par jour, s'adressent aussi bien aux loisirs qu'à la compétition. L'école de tennis permet aux élèves de participer à des tournois, parfois interclubs ou même départementaux, selon leur niveau. À l'avenir, la ville réfléchit à intégrer de nouvelles activités comme le pickleball (un mélange de volley, tennis et padel) accessible à tous et moins bruyant que ce dernier, évitant ainsi les nuisances sonores pour les riverains. Rendez-vous sur les courts pour une nouvelle saison pleine de rebondissements !

Construisons *ensemble* l'avenir de notre tennis

La Ville prépare la future Délégation de Service Public (DSP) du Tennis Country Club de Villers-sur-Mer, qui prendra effet en 2027. Pour préparer au mieux cette nouvelle DSP et construire un cahier des charges adapté aux attentes des Villersois et des utilisateurs du club, la Ville souhaite recueillir vos idées et vos propositions. Un cahier de consultation est disponible à l'accueil de la mairie.

Vous pouvez notamment y partager vos suggestions sur :

- les infrastructures et les équipements ;
- les cours et activités pour les enfants et les adultes ;
- les animations, stages et tournois ;
- la vie du club et la qualité de son accueil ;
- ou toute autre idée pour faire évoluer et développer le tennis à Villers-sur-Mer.

Votre avis compte ! Venez partager vos attentes et vos idées pour contribuer à faire du tennis un équipement toujours plus dynamique, convivial et adapté aux envies de chacun.



Villers-sur-Mer renforce son offre de santé

DEUX NOUVEAUX MÉDECINS POUR MIEUX SERVIR LA POPULATION

À Villers-sur-Mer, les médecins libéraux se mobilisent pour structurer l'offre de santé. Avec la création de la CPTS Nord Pays d'Auge en septembre 2026 qui vient renforcer la coordination entre acteurs de santé et l'arrivée de deux nouveaux médecins au pôle de santé - rue du stade -, le cabinet médical - rue Loutrel - le territoire renforce son accès aux soins et sa proximité avec les habitants.

Depuis septembre 2026, les habitants de Villers-sur-Mer et des trois communautés de communes de 4CF, Terre d'Auge et Pays de Honfleur-Beuzeville bénéficient d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS). Portée par les médecins libéraux, cette initiative a pour but de faciliter l'accès aux soins et de mieux coordonner le travail entre tous les professionnels de santé et du médico-social. « L'objectif est que chacun puisse bénéficier d'un parcours de soins plus fluide, en évitant les ruptures, grâce à un travail de coordination », explique le Dr Marie-Anne Gabreau, médecin généraliste à Villers et présidente de la CPTS.

Avec 55 000 habitants (sans compter les résidents secondaires et touristes), cette organisation, financée par la CPAM, s'appuiera sur quatre pôles de santé (Deauville, Honfleur, Villers-Blonville, Pont-l'Évêque) pour répondre aux besoins concrets du territoire : grand âge, santé mentale, addictions, soutien aux foyers monoparentaux ou dépistage des cancers, en étroite collaboration avec tous les acteurs du territoire.



Docteur
François POULAIN



Docteur
Nicolas SEVESTRE

Deux nouveaux médecins renforcent le pôle de santé

Le Dr Nicolas Sevestre, médecin généraliste remplaçant depuis trois ans à Villers, sera titularisé au pôle de santé dès novembre 2026. Enfant de la ville, il y est arrivé à l'âge de deux ans et y a suivi toute sa scolarité. Diplômé de la faculté de médecine de Caen, il a soutenu sa thèse sur la Maison Sport-Santé en septembre, une étape qui lui permet désormais de s'installer définitivement.

À partir de janvier 2027, les habitants pourront également bénéficier de l'expertise d'un cardiologue au pôle de santé. Après 36 ans d'exercice à Paris dans une activité partagée entre l'hôpital de la Pi-

tié-Salpêtrière et son cabinet libéral, le docteur François Poulain, spécialisé en rythmologie interventionnelle, a choisi de poser ses valises à Villers pour y entamer sa retraite... tout en continuant à exercer. Il proposera des consultations les mercredis et jeudis, avec la possibilité de réaliser sur place des examens d'imagerie et d'échographie, une offre rare sur la Côte Fleurie.



Christine BONNIEUX
4^e adjointe CCAS,
Seniors, Attribution
de logements

L'arrivée de ces deux nouveaux médecins est une excellente nouvelle pour les habitants de Villers-sur-Mer. Elle montre aussi que l'engagement de la Ville et du CCAS pour maintenir des équipements de santé attractifs porte ses fruits. En accompagnant durablement le pôle de santé et la Maison Sport-Santé, nous créons les conditions pour accueillir de nouveaux professionnels et leur donner envie de s'installer à Villers. Notre objectif est simple : permettre à chacun d'accéder à des soins de proximité, tout en développant la prévention et la coordination entre les acteurs de santé.



Le restaurant du marais UN PHÉNIX POUR VILLERS-SUR-MER

Situé en lisière du marais, au cœur d'un patrimoine naturel préservé et à deux pas du Paléospace, le restaurant du marais était un lieu très apprécié à Villers-sur-Mer. Mais fermé depuis trois ans après le départ précipité de l'ancien exploitant qui avait quitté les lieux pour raison personnelle, ce site avait laissé les Villersois sur leur faim. Sans procès-verbal de sortie, la mairie, propriétaire des locaux, s'était retrouvée face à une situation complexe, rendant toute relance difficile.

Lors de la campagne municipale, Roméo Frot, maire de Villers-sur-Mer, s'était engagé à œuvrer pour la réouverture de ce lieu. Niché au cœur du quartier de Villers 2000, le restaurant du marais est en effet un enjeu majeur pour la commune. Les habitants y attendent une nouvelle dynamique et une animation qui manquaient à ce secteur. Avec sa grande terrasse

offrant une vue imprenable sur le parc et son emplacement idéal à proximité immédiate du Paléospace qui accueille régulièrement des groupes scolaires et de nombreux touristes, ce restaurant représente une opportunité unique pour renforcer l'attractivité de la ville.

«
Lancement d'un appel à candidatures : tout a été mis en œuvre pour redonner vie au restaurant avant la saison prochaine
»

Dès son entrée en fonction, la nouvelle équipe municipale a donc agi sans délai pour concrétiser cette promesse, avec le lancement d'un appel à candidatures visant à redonner vie au restaurant avant la saison prochaine. Aujourd'hui, cet appel à candidatures, clos depuis le 15 septembre, a déjà suscité un vif intérêt avec une quinzaine de dossiers déposés. La sélection finale interviendra fin novembre, avec un objectif clair : rouvrir les portes de la cuisine pour la prochaine saison, autour du mois d'avril 2027. Gourmets et amateurs de nature pourront bientôt donc se retrouver... et surtout se régaler !

Après trois ans de fermeture, le restaurant du marais, situé en lisière de cet espace naturel protégé, s'apprête à rouvrir ses portes. Grâce à l'action déterminée de la nouvelle équipe municipale, ce lieu important pour Villers-sur-Mer va enfin retrouver vie.

Éducation et Jeunesse

INVESTIR POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS



Aujourd'hui, 120 enfants sont scolarisés dans les six classes de l'école de Villers-sur-Mer, et une cinquantaine d'entre eux sont également accueillis chaque mercredi au centre de loisirs.

Des apprentissages enrichis sur le temps scolaire

Le sport occupe une place importante dans la semaine des élèves : chaque classe bénéficie de 2 heures d'intervention sportive par semaine, assurées par un éducateur territorial en co-intervention avec les enseignants (soit 12 heures d'intervention au total pour l'école). L'anglais fait également partie des apprentissages proposés sur le temps scolaire, avec 12 heures d'intervention chaque semaine, en lien avec les enseignantes. Un nouvel intervenant a rejoint l'école à la rentrée pour assurer ces séances et proposer aux élèves une première approche de la langue étrangère, adaptée à leur âge et intégrée aux activités de la classe. La bibliothèque est elle aussi intégrée aux temps d'apprentissage, avec 12 heures d'interventions en co-animation avec les enseignantes. Lecture, découverte des livres et activités pédagogiques contribuent à faire de cet espace un lieu vivant, propice à la curiosité et au plaisir de lire.

Des services adaptés aux enfants et aux familles

Hors temps de classe, l'organisation périscolaire a été renforcée avec le recrutement d'une responsable des activités périscolaires, chargée de coordonner les équipes et les différents temps d'accueil. Chaque classe de maternelle dispose par ailleurs d'une ATSEM dédiée, avec du personnel en renfort lorsque cela est nécessaire. Côté restauration, une centaine d'enfants déjeunent chaque jour à la cantine en semaine. Avec le nouveau prestataire API Restauration, l'offre est fiabilisée et renforcée. La cantine est désormais assurée le mercredi, ainsi que pendant l'ensemble des vacances scolaires. Chaque mercredi, le centre de loisirs accueille 50 enfants, avec une programmation adaptée aux différents âges et des activités favorisant la découverte, le jeu et la vie en collectivité.

Des investissements pour moderniser l'école

Ces nouveaux services s'accompagnent d'investissements pour faire évoluer les équipements de l'école. Un renouvellement du parc informatique est programmé pour 2027. Le remplacement de la chaudière est actuellement à l'étude, avec une réflexion intégrant la possibilité d'installer une climatisation dans les classes afin de mieux faire face aux épisodes de fortes chaleurs comme celui que nous avons connu cet été. Enfin, un projet de réaménagement de la cour de récréation est envisagé, avec notamment un abri permettant aux enfants de profiter de la cour même en cas de pluie.

Bienvenue à
Marie Bonardet
nouvelle coordinatrice
des activités périscolaires

Marie Bonardet a pris en charge cet été, avec enthousiasme et compétence, la direction, la coordination et l'animation des activités périscolaires, notamment les mercredis et pendant les vacances scolaires. Marie a également la responsabilité de la cantine. Titulaire du DEES (Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé), Marie a accompagné au fil de son parcours des adultes comme des enfants, notamment des personnes en situation de handicap ou relevant de la protection de l'enfance. Elle possède également une solide expérience de l'animation auprès des enfants et des jeunes. Passionnée de sport, elle a notamment entraîné pendant plusieurs années de jeunes gymnastes en club, en gymnastique aux agrès. Son engagement dans le scoutisme lui a également permis d'encadrer de nombreuses activités ainsi que des camps. Avant même de prendre la direction des activités périscolaires et du centre de loisirs, Marie connaissait déjà bien l'école de Villers-sur-Mer puisque ses propres enfants y sont scolarisés. En étroite collaboration avec Brigitte Lepeltier, adjointe à l'enfance, Marie-Claude Letorel, conseillère municipale, l'ensemble des animateurs jeunesse ainsi que toutes les personnes qui œuvrent quotidiennement auprès des enfants (Élodie, Magali, Delphine, Catherine, Émilie, Diana, Florence, Ophélie, Ornella, Christine et Aurore), Marie met en œuvre et assure le suivi du projet d'animation jeunesse.

Élodie Saelmaekers

UNE DIRECTRICE QUI CROIT EN CHAQUE ENFANT

Élodie Saelmaekers, directrice de l'école Victor Duprez, nous parle de sa passion pour la pédagogie, et de son métier, de directrice dans un établissement où stabilité, esprit de famille et projets phosphorent pour offrir aux enfants un cadre d'apprentissage de grande qualité.

Avec dix-huit ans d'expérience, dont une dizaine en tant que directrice, et six à Villers-sur-Mer, elle dirige aujourd'hui l'école qui compte six classes et 120 élèves. Il y règne un esprit de famille qu'elle chérit particulièrement. « L'école de Villers, c'est une école familiale. Je retrouve vraiment cet esprit avec les parents, les élèves, les différents partenaires », explique-t-elle.

Une conviction renforcée par son propre vécu : ses deux enfants, âgés de 8 et 10 ans, ont rejoint l'école l'année dernière. « À travers mes propres enfants, j'ai vu la différence. Ils se sont sentis bien dans cette école, ils y sont allés avec plaisir, sereinement. Les enseignantes sont vraiment bienveillantes, et les enfants s'y sentent apaisés. »

Une école soutenue et ambitieuse

L'école bénéficie d'un soutien exceptionnel de la ville, qui met à disposition des moyens qu'elle décrit comme « extraordinaires » : un budget conséquent pour les fournitures scolaires, une prise en charge du transport pour toutes les sorties... « On est extrêmement soutenus », souligne Élodie.

Chaque année, les élèves profitent de classes découvertes : une année, le ski et l'autre, une classe verte, sportive ou culturelle. L'année dernière, deux classes sont ainsi parties découvrir les châteaux de la Loire et le zoo de Beauval.

Le thème retenu pour cette année, « le végétal », sera décliné de manière créative par chaque classe, en fonction de l'âge et des propositions des enseignantes. « On a plein d'idées ! », s'enthousiasme la directrice. Les projets incluent des collaborations avec le musée des Beaux-Arts de Caen, les Franciscaines de Deauville, ou encore Giverny, pour l'année de Claude Monet.

Un environnement serein et bienveillant

À Villers, pas de harcèlement : l'école applique les protocoles et a mis en place un règlement intérieur pour garantir un climat serein, favorable aux apprentissages. « On a du

personnel supplémentaire, et c'est un atout formidable », précise Élodie. Une ATSEM par classe, une personne en renfort pour les maternelles, une bibliothécaire, un intervenant en anglais et un en sport (en co-intervention avec les enseignants) complètent l'équipe, forte d'une dizaine de personnes.

Des projets et des souvenirs inoubliables

Parmi les moments forts, Élodie garde un souvenir ému des Jeux Paralympiques. « J'avais inscrit l'école pendant l'été, sans savoir si on aurait la chance de participer. Et c'est ma classe, la plus grande, qui a été sélectionnée pour aller voir du tennis fauteuil à Roland-Garros, le jour de la rentrée ! » Tout a été pris en charge par la Région Normandie et le comité organisateur des Jeux. « Les élèves ont pu porter la torche, voir la flamme olympique dans la vasque... C'était vraiment génial. Un moment de cohésion exceptionnel pour la classe, dès la rentrée. »

Une pédagogie centrée sur l'enfant

Élodie est passionnée de pédagogie. « Ce qui me plaît, c'est d'être au plus près des besoins de l'enfant. J'aime accompagner et répondre aux besoins éducatifs particuliers », explique-t-elle. Pour elle, chaque enfant a une « pépite » en lui, et son rôle est de l'aider à la révéler. « Quand j'accueille une nouvelle classe, il y a une vingtaine d'enfants avec des bagages différents. Je suis convaincue que chacun peut réussir. Je pars avec eux du point A pour les emmener au point B, en adaptant l'enseignement à leurs besoins », précise-t-elle. « J'ai envie que les enfants réussissent. Et je sais qu'ils vont tous y arriver à leur manière ! »

Et demain ?

L'école de Villers-sur-Mer continue de se projeter vers l'avenir. Le parc informatique devrait bientôt être renouvelé, notamment pour moderniser les TBI (Tableaux Blancs Interactifs) présents dans chaque classe. Lors du dernier conseil d'école, un renouvellement de la cour de récréation a également été demandé et est actuellement à l'étude. ●



J'ai toujours été enseignante, et je suis passionnée par ce que je fais

Envie de vous impliquer ?

La vie de l'école repose aussi sur l'engagement des parents. Rejoindre le comité des parents permet de participer aux actions organisées tout au long de l'année (kermesse, vente de gâteaux, marché de Noël, appels aux dons), qui financent sorties et projets pédagogiques. Les entreprises peuvent également soutenir l'école, avec un avantage fiscal à la clé.

Après une saison estivale riche
en animations et en affluence,
place à la gastronomie et à la
convivialité avec la traditionnelle
Fête de la Coquille

point de vue



Étienne MAHEUT
Adjoint aux animations,
sport, culture et associations

La Fête de la Coquille est bien plus qu'un rendez-vous gourmand : c'est un véritable événement d'attractivité pour Villers-sur-Mer. En attirant des visiteurs à l'automne, elle continue de faire vivre la ville, ses commerces, ses restaurants et ses hébergements au-delà de la seule saison estivale. Après 31 éditions, cette fête fait pleinement partie de notre identité. Elle montre qu'un événement peut à la fois rassembler, valoriser notre territoire et contribuer concrètement à son dynamisme économique.

LA 31^e FÊTE DE LA COQUILLE
ET DE LA GASTRONOMIE

Un week-end gourmand et festif à Villers-sur-Mer

Du 23 au 25 octobre 2026, Villers-sur-Mer célébrera la 31^e édition de sa Fête de la Coquille et de la Gastronomie, un événement incontournable pour les amateurs de saveurs locales, de convivialité et de découvertes culinaires.

Un héritage gourmand et festif. Née il y a plus de trois décennies, la Fête de la Coquille est devenue un rendez-vous incontournable ! Chaque année, elle attire des dizaines de milliers de personnes venues déguster, apprendre et célébrer les richesses gastronomiques de la Normandie et d'ailleurs. Cette édition 2026 s'annonce particulièrement prestigieuse, avec le retour de l'Association des Disciples d'Escoffier, gardiens de l'héritage culinaire du père de la gastronomie.

Un programme riche en animations

Le vendredi 23 octobre sera consacré au Salon du Vin et de la Gastronomie. Parmi les exposants, on retrouvera des pêcheurs locaux, des viticulteurs de renom, ou encore des artisans comme la Maison de l'Andouille ou les Ruchers de Normandie. Une occasion unique de découvrir des produits du terroir, des vins normands, des fromages, des huîtres et bien d'autres spécialités. Les samedi 24 et dimanche 25 octobre, la fête battra son plein avec la Fête de la Coquille et de la Gastronomie ! Et il n'y en aura pas que pour les papilles, grâce à un programme riche (voir page 13) !

Avec 151 exposants répartis sur plusieurs rues, la fête promet d'être riche en découvertes. Entre produits de la mer, vins, fromages, chocolats, épices et artisanat local, il y en aura pour tous les goûts.

LES DISCIPLES D'ESCOFFIER REVIENNENT À VILLERS-SUR-MER POUR LA FÊTE DE LA COQUILLE !

Après huit ans d'absence, ces gardiens de la gastronomie française, héritiers du célèbre chef Auguste Escoffier, partageront leur passion avec le public. Rencontre avec Jacques Collet, secrétaire adjoint des Disciples d'Escoffier Normandie-Grand-Ouest



© Les Disciples d'Escoffier

Pouvez-vous nous parler de l'histoire et des valeurs des Disciples d'Escoffier ?

Les Disciples d'Escoffier, c'est bien plus qu'une association de cuisiniers. Créée en 1954 à Villeneuve-Loubet, ville natale d'Auguste Escoffier, elle a pour mission de perpétuer l'héritage de ce grand chef, considéré comme le père de la gastronomie moderne.

Auguste Escoffier a marqué l'histoire en recodifiant la cuisine française : il a structuré les recettes, inventé des termes culinaires encore utilisés aujourd'hui, et modernisé les méthodes de travail en cuisine. Son ouvrage, *Le Guide Culinaire*, reste la référence absolue pour les chefs du monde entier.

Les Disciples ne sont pas uniquement des cuisiniers : on y trouve aussi épicuriens, producteurs et amateurs éclairés, dans un esprit d'humilité où chacun est au même niveau, sans hiérarchie. Que vous soyez un chef étoilé ou un passionné, vous êtes tous au même rang. L'entrée se fait par parrainage, et l'accent est mis sur la transmission et l'ouverture aux jeunes talents. L'association, présente dans 16 délégations en France et 45 dans le monde, compte 10 000 membres à jour de cotisation ! Notre devise ? Tradition, Créativité, Innovation, Solidarité et Amitié.

**Nous sommes très heureux
de revenir à Villers-sur-Mer**

Pouvez-vous nous parler de la délégation Normandie Grand Ouest ?

Notre délégation compte 150 membres. Parmi les temps forts récents de la délégation Normandie-Grand-Ouest, nous avons participé à un événement dans le cadre du jumelage entre le Mont-Saint-Michel et Miyajima, une île japonaise classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce jumelage a permis des échanges culturels et gastronomiques exceptionnels. Des Disciples français sont allés au Japon, et des représentants japonais sont venus en France pour partager leur savoir-faire.

L'association est également très engagée dans le caritatif. Nous soutenons entre autres les Restos du Cœur, et nous allons organiser un Dîner d'Épicerie pour fêter les 180 ans de la naissance d'Escoffier. Les fonds récoltés lors de ces événements sont reversés à des associations.

Vous serez présents à la fête de la coquille ! Pourquoi ce retour est-il important ?

Nous sommes très heureux de revenir à la Fête de la Coquille ! Nous avons l'habitude de venir régulièrement, mais notre dernière présence remontait à 2018. Les Disciples d'Escoffier proposeront des démonstrations de cuisine, des dégustations, et chaque chef présentera sa propre recette.

Villers-sur-Mer est un lieu emblématique pour nous. La Fête de la Coquille, c'est l'occasion de rencontrer le public, de partager notre savoir-faire, et de célébrer ensemble la gastronomie normande.



Les temps forts de La Fête de la Coquille & de la Gastronomie

Salon du vin et de la gastronomie (dès le vendredi)

Vendredi 23 (14h-20h), samedi 24 (10h-19h) et dimanche 25 (10h-18h)

Pêcheurs locaux, viticulteurs, producteurs et artisans du terroir se réunissent le temps d'une journée pour faire découvrir vins normands, fromages, huîtres et spécialités régionales.

Pavillon Vin'mandie (place du Lieutenant Fanneau)

Balades gourmandes

Quatre circuits pédestres (6 à 7 km, avec dénivelé) vous font découvrir Villers-sur-Mer sous toutes ses coutures : marais et front de mer samedi matin, Vaches Noires et villas historiques samedi après-midi, hauteurs et propriétés d'exception dimanche matin, campagne de la gare et chemins encaissés dimanche après-midi. Chaque balade se termine par une dégustation de Saint-Jacques et un verre de cidre.

Samedi 24

9h - 11h45 | Direction la digue est (+ de 6 km)
13h30 - 16h | Direction la digue ouest (+ de 7 km)

Dimanche 25

9h - 11h45 | Direction le sud-ouest (+ de 6 km)
13h30 - 16h | Direction le sud-est (+ de 7 km)

Rendez-vous devant l'office de tourisme de Villers-sur-Mer
Inscription auprès de l'office de tourisme : 02 31 14 40 00
Gratuit - Renseignements et consignes : space-villers.fr

Animations culinaires

Cours, ateliers et démonstrations pour petits et grands gourmands, avec les conseils avisés de chefs passionnés.

Pavillon Toqu'mandie (place de la mairie)

Cours de cuisine en famille

Binôme : un adulte et un enfant
Samedi 24 (10h-11h30) et dimanche 25 octobre (10h-11h30)
Inscription à l'office de tourisme de Villers-sur-Mer
Gratuit

Ateliers Saint-Jacques froides

Samedi 24 (12h-12h30) et dimanche 25 octobre (12h-12h30)
Inscription à l'office de tourisme de Villers-sur-Mer
Gratuit

Démonstrations culinaires

Samedi 24 (15h-16h & 16h30-17h30)
Dimanche 25 (15h-16h & 16h30-17h30)
Gratuit

Présence des Disciples d'Escoffier

Samedi 24 et dimanche 25 octobre

Démonstrations de cuisine, dégustations et recettes signées par chaque chef : les Disciples d'Escoffier vous invitent à partager leur passion de la gastronomie.

Pavillon Gour'mandie (Rue de l'Armistice)

Intronisation de la Confrérie de la Coquille Saint-Jacques de Villers-sur-Mer

Dimanche 25 octobre (14h15)

La Confrérie de la Coquille Saint-Jacques de Villers-sur-Mer remet ses insignes et intronise ses nouveaux ambassadeurs du terroir normand.

Scène du parking Jean Mermoz

Concerts

Quintet CliQ

Cuivres, bois et peaux : ce quintet acoustique réinvente la musique traditionnelle bretonne dans un format novateur, mêlant arts de la rue et binou-bombarde.

• Samedi 24 octobre

14h35-15h30 : Déambulation
Espace Perdrisot, rue d'Ornano,
Mairie, rue des Belges et Casino

• Dimanche 25 octobre

13h45-14h15 : Concert
Scène de l'Amphithéâtre Perdrisot
14h30-15h00 : Déambulation
Espace Perdrisot, rue d'Ornano,
Mairie, rue des Belges et Casino

Lockins

Cinq amis, des ballades irlandaises et des jigs endiablées : Lockins embarque son public dans une folk celtique envoûtante, quelque part entre l'atmosphère chaleureuse des pubs irlandais et l'énergie des grandes scènes.

• Samedi 24 octobre

16h-17h30 : Concert
Scène du parking Jean Mermoz

Et aussi...

Démonstrations de chiens sauveteurs

Samedi 24 (10h30-11h45)
dimanche 25 (10h30-11h45)
Retrouvez l'association Newfie's Normandie et leurs impressionnants terre-neuve pour des démonstrations de leurs talents de sauveteurs !
Espace Perdrisot



à savoir
**paniers
solidaires**

Toute l'année, la ville de Villers-sur-Mer reste mobilisée à travers la distribution de paniers solidaires pour les foyers à faibles revenus. Grâce à l'abondement d'associations, des paniers de légumes bio sont mis à disposition par l'intermédiaire de l'AMAP pour les usagers du CCAS.



Villers à travers l'objectif

Une photo, un instant, un regard : à chaque numéro, les clubs photos de Villers nous proposent une nouvelle façon de regarder notre ville

La plage s'est figée un instant. Face à la mer grise et au ciel chargé de nuages, un poney et sa cavalière s'élèvent au-dessus de l'obstacle, suspendus entre sable mouillé et horizon. Les vagues, indifférentes, continuent leur va-et-vient en arrière-plan, comme si ce tableau n'avait rien d'extraordinaire.

Le 19 septembre, à l'occasion de Crinières au vent (organisé en collaboration avec l'association Les Petits Sabots), le temps d'un galop, la plage de Villers-sur-Mer a troqué ses promeneurs contre des cavalières et cavaliers en plein envol, le tout sous le regard complice de la mer.

Merci à L'Atelier Photographique de Villers-sur-Mer pour ce superbe cliché

Trois jeunes champions villersois BRILLEN AUX CHAMPIONNATS DE LAMOTTE-BEUVRON

La ville de Villers-sur-Mer a de quoi être fière : trois de ses jeunes cavaliers ont brillé cet été lors des Championnats de France de Lamotte-Beuvron, confirmant ainsi l'excellence de son vivier équestre.



Aristide Lecanu, 9 ans
Champion de France d'équitation
poney en CSO A1 excellence

À seulement 9 ans, Aristide Lecanu est déjà Champion de France d'équitation poney en saut d'obstacles. Ce jeune cavalier en CM2 à Saint-Arnoult monte depuis ses 5 ans, et son palmarès est impressionnant : médaille de bronze en 2024, médaille d'argent l'année dernière, et enfin l'or cette année avec sa ponette familiale, Appy de Tailleronde, âgée de 16 ans. « Aristide, il a la gagne » commente sa maman « et il n'aurait pas aimé perdre ! ».

Aristide tenait beaucoup à remercier Émilie Carregari et Marie-Élodie Monnier qui l'ont mis à cheval. Le Domaine de Capucine ainsi que l'équipe de l'élevage des Isles qui l'ont conduit aux championnats. Et surtout sa famille de passionnés ! Son parrain Laurent qui l'a beaucoup encouragé, sa Nani qui veille au quotidien sur les poneys familiaux, et bien sûr son frère Hubert (lui aussi champion de France et champion international) et sa sœur Olympie, qui ont joué un rôle clé dans son parcours. « Sans eux, je n'aurais pas pu en arriver là ! », confie-t-il. Une famille du métier, indépendante, et déjà multi-récompensée, qui est très fière de voir Aristide briller.



Étienne Constensoux, 15 ans
Champion de France en équipe
de CSO catégorie cadet

À 15 ans, Étienne Constensoux vient de remporter le titre de Champion de France en équipe de saut d'obstacles en catégorie cadet avec son cheval Focus, 13 ans. « Mon cheval, c'est mon partenaire et mon allié ! », déclare-t-il très fier. Ensemble depuis fin mai, ce jeune duo a su se révéler rapidement : après une 9^e place en individuel lors de précédents championnats, Étienne monte cette année à Lamotte-Beuvron sur la plus haute marche du podium en équipe, prouvant que la confiance en son partenaire paie.

Le suspense a été à son comble jusqu'à l'annonce du jury : « Quand on a su qu'on était champions, on a sauté de joie, tout le monde a pleuré ! ». Son secret ? « La persévérance, et toujours croire en ses rêves. Je me suis accroché ! ». Étienne tient également à remercier son club, le Haras du Manoir, qui l'accompagne depuis ses débuts, ainsi que sa coach Marie Catel, propriétaire du haras, sans qui il ne serait jamais arrivé à ce niveau. Étienne rêve de devenir cavalier professionnel et imagine déjà son avenir : « Un jour, j'aimerais vivre dans ma maison avec mes chevaux ». Cette année, il prépare le brevet des collèges, et il sera en demi-pension avec Focus qu'il espère un jour pouvoir acheter.



Isaure Bouix, 19 ans
Vice-Championne de France
de CSO en catégorie Club

À 19 ans, Isaure Bouix est Vice-Championne de France de CSO en catégorie Club avec son poney Boléro de l'Audon, 15 ans, qu'elle monte depuis 4 ans. Originaire de Saint-Germain-en-Laye, sa famille a déménagé ses chevaux en Normandie il y a 7 ans. Aujourd'hui, Isaure qui est étudiante en 2^e année de BTS MCO à Pont-l'Évêque, monte tous les jours près de Deauville dès qu'elle le peut.

En 2024, elle avait déjà remporté le titre de Championne de Normandie, mais jusqu'ici, elle n'avait pas réussi à performer aux Championnats de France. Cette année, victoire, elle monte sur le podium ! Son secret ? « Je parle à mes poneys tout au long du parcours pour les encourager ». « Vice-championne de France, c'est bien... mais je veux maintenant être championne avec Boléro ! », confie-t-elle avec détermination. C'est tout ce qu'on lui souhaite.



L'Âge de sable UN FILM, UNE LANGUE INVENTÉE ET UNE AVENTURE VILLERSOISE COLLECTIVE

Grâce à l'engagement d'une équipe de bénévoles et à la rigueur scientifique des passionnés de la ville, *L'Âge de sable* a pu voir le jour à Villers-sur-Mer. Une plongée dans un passé aussi mystérieux que captivant, mais surtout une aventure collective extraordinaire.

Tout a commencé avec plusieurs découvertes archéologiques montrant que les populations humaines préhistoriques exploitaient les ressources du littoral, notamment les coquillages. Les recherches archéologiques suggèrent que les littoraux ont été fréquentés pendant plusieurs dizaines de milliers d'années par de petits groupes humains préhistoriques et qu'ils ont pu jouer un rôle important dans leurs lieux de vie, déplacements et leurs migrations. Ces populations ont laissé très peu de traces car « sur le sable, quasiment rien ne reste » comme le dit si bien Humphrey Lebrun. C'est cette prise de conscience qui a inspiré ce réalisateur et metteur en scène primé. « J'ai eu envie de montrer à quoi pouvait ressembler cette vie, en confrontant quelqu'un de notre époque à ce monde-là », explique-t-il. Son film, *L'Âge de sable*, propose ainsi une plongée contemplative dans le quotidien de ces sociétés méconnues.

Une collaboration scientifique et associative

Pour garantir une fidélité historique irréprochable, Humphrey Lebrun a travaillé en étroite collaboration avec des équipes archéologiques, dont l'Association de paléontologie de Villers-sur-Mer, et plus particulièrement avec Jean-Pierre Watté, archéologue renommé. « On a cherché à éviter tous les anachronismes pour obtenir quelque chose de très réaliste, fidèle à l'état actuel des connaissances scientifiques », précise-t-il.

C'est Christine Pieters, secrétaire de l'association, qui a joué un rôle clé dans la coordination des bénévoles. « Dès que Humphrey nous a contactés, j'ai été emballée. J'ai adoré être la plaque tournante et le mettre en relation avec toutes les personnes possibles pour faire ce film », raconte-t-elle. Grâce à son réseau et à son engagement, des dizaines de Villersois se sont mobilisés : création des accessoires, des costumes, et même l'invention d'une langue préhistorique, le Talak !

Une langue inventée de toutes pièces

Passionnée de linguistique, Christine a eu une idée folle : « J'adore les langues, je donne des cours de français pour

les personnes étrangères depuis plus de 30 ans... et on a eu l'idée d'inventer une langue pour ce film ! » Avec l'aide de Jean-Pierre Watté et d'ateliers collaboratifs qui se sont réunis pendant des mois, l'équipe a créé un dictionnaire entier et retraduit le scénario pour que les acteurs puissent jouer dans cette langue. « Ce n'est pas avec l'intelligence artificielle, mais bien avec nos cerveaux ! », insiste-t-elle. Les costumes, eux aussi, ont été un défi de taille. L'association Villers Accueil, sous l'impulsion de Nelly Le Bailly, a mobilisé couturières, crocheteuses et brodeuses pour confectionner des tenues en fourrure et tous les accessoires, comme des colliers et des ceintures en coquillages.



Un tournage et une aventure collective intenses

« Un tournage, c'est très intense, parfois chaotique, car il faut s'adapter en permanence », confie Humphrey. Entre les marées, la lumière changeante et

l'impératif qu'on ne voie aucune trace du monde moderne à l'écran, chaque journée était un défi. « Heureusement, la météo était avec nous », ajoute-t-il. Les scènes ont été tournées principalement aux Vaches Noires, sur la plage et dans la falaise, pour recréer une impression de jungle. On y rencontre de nombreux animaux pour l'occasion, dont un serpent amené par un dresseur !

« Je n'aurais jamais pensé faire ça un jour... », se remémore Christine, toujours aussi enthousiaste. « C'était incroyable de voir des gens si différents travailler ensemble ».

Le film, dont la diffusion est prévue pour la fin de l'année, sera projeté à Villers-sur-Mer avec des rencontres organisées pour l'occasion, ainsi que dans des salles partenaires du Calvados. Et pour laisser une trace bien réelle dans le monde documentaire, le film sera en open-source, pour pouvoir être réutilisé par d'autres. ●

QUELLE AUTORISATION POUR QUELS TRAVAUX ?

À Villers-sur-Mer, notre patrimoine est notre identité.

Villars balnéaires, façades, toitures, jardins, clôtures, etc. le patrimoine architectural et paysager contribue à l'identité de Villers-sur-Mer. Notre commune est classée Site patrimonial remarquable. Des règles particulières s'appliquent donc à certains travaux afin de préserver la qualité architecturale et paysagère de la ville. L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) peut être consulté dans le cadre de l'instruction de votre dossier. Il peut notamment formuler des prescriptions concernant les matériaux, les couleurs, les menuiseries, les toitures, les façades ou encore l'intégration du projet. Avant de commencer vos travaux, vérifiez toujours l'autorisation nécessaire. Un projet bien préparé en amont facilite son instruction.

Combien de temps pour obtenir une réponse ?

- DP** Déclaration préalable : 1 mois
- PCmi** Permis de construire - maison individuelle : 2 mois
- PC** Autre permis de construire : 3 mois
- D** Permis de démolir : 2 mois

Le délai court à partir du moment où le dossier est complet. Dans certaines situations, notamment en secteur protégé, ces délais peuvent être majorés d'un mois.

Comment ça se passe ?

1. 
JE VÉRIFIE
Quelle autorisation pour mon projet ?

2. 
JE DÉPOSE MA DEMANDE
sur le guichet unique (Scanner le QR CODE)

En cas d'impossibilité, il est possible de déposer votre dossier en mairie ou de l'envoyer en lettre recommandée avec AR.

3. 
MON DOSSIER EST INSTRUIT
Le service instructeur de la 4CF consulte les services compétents, dont l'ABF lorsque cela est nécessaire

4. 
JE REÇOIS LA DÉCISION
Je respecte les éventuelles prescriptions avant de commencer mes travaux

« Notre ambition est de faire évoluer Villers-sur-Mer sans la dénaturer tout en continuant à valoriser et à embellir notre commune. L'urbanisme touche directement au quotidien des habitants : notre rôle est donc de rendre les règles plus lisibles, d'accompagner les projets et de permettre à chacun de faire évoluer son cadre de vie, tout en protégeant ce qui fait l'identité, le patrimoine et le caractère de notre commune. »



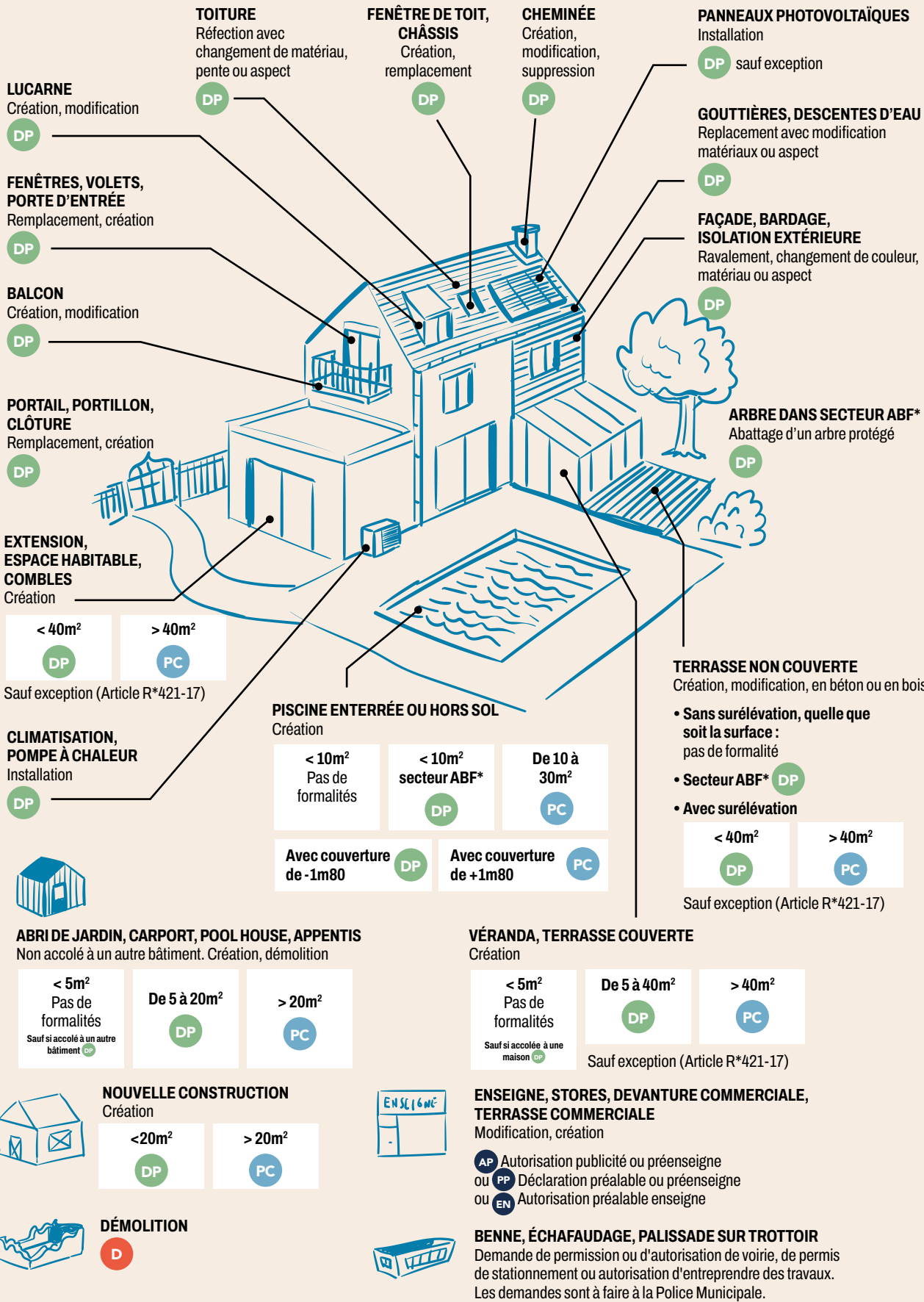
Jean-Christophe COLLIGNON
Adjoint à l'urbanisme, la plage, l'environnement et le patrimoine nature

Une question ?

Avant de commencer vos travaux, pensez à vous renseigner. Vous pouvez prendre rendez-vous avec le service urbanisme et l' élu en charge du dossier.

Service urbanisme
Tél. 02 31 14 65 09
urbanisme@villers.fr

Vous avez un projet pour améliorer ou rénover votre habitation et vous hésitez sur les démarches à effectuer ? On fait le point.



Qualité de vie et évolution



1

Pendant l'été

42 Rue du Stade André Salesse,
14640 Villers-sur-Mer

LE TERRAIN DE FOOT S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ

Le terrain d'honneur de football ferme ses portes durant l'été, mais il ne chôme pas pour autant : c'est au contraire la période la plus intense de son entretien !

Chaque année pendant l'été, la pelouse est mise en jachère, les trous rebouchés, les buts et filets vérifiés et réparés si besoin. Un mélange de terre et de gazon est ensuite appliqué pour retrouver une surface homogène. Puis un arrosage régulier est effectué pour préparer le terrain à la reprise de la saison. Les lignes, retracées par une entreprise spécialisée, sont ensuite repassées deux fois par semaine par Sébastien Grenier, en charge de l'entretien du complexe sportif. À la réouverture du terrain en septembre, un plan de fertilisation démarre suivi par un apport d'engrais en octobre destiné à préserver la qualité du gazon sur la durée. L'hiver, la terre est mise au repos, un exercice rendu plus délicat par la proximité d'un cours d'eau.

Grâce au travail continu de l'équipe en charge des espaces verts, les footballeurs villersois retrouvent à la reprise un terrain à la hauteur de leur passion.



2

Collecte des déchets

Avenue de la République
Rue de l'Armistice

DEUX NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ENTERRÉS

Depuis septembre, deux nouveaux points d'apport volontaire enterrés ont pris place avenue de la République et rue de l'Armistice, remplaçant les anciennes corbeilles aériennes alentour.

La ville continue de faire évoluer le système de collecte des déchets en développant ces PAV, une solution qui permet de réduire le passage des camions, limiter les nuisances sonores et mieux maîtriser la gestion des déchets sur le long terme. Le dispositif contribue par ailleurs à un meilleur assainissement, en évitant la présence de rats et goélands, ainsi que l'accumulation d'ordures autour des conteneurs. La collecte est assurée une fois par semaine par la communauté de communes de la Côte Fleurie, en charge de la compétence de gestion des déchets.

Ces nouveaux équipements accueillent les flux jaune, noir et vert. Pour connaître les emplacements de dépôt les plus proches, rendez-vous sur le site de la Communauté de communes de la Côte Fleurie : www.coeurcote fleurie.org

État civil

NAISSANCES

Septembre

01 **Suzanne MALHÈRE**
à Caen

DÉCÈS

Juin

25 **Jean-Luc SABATHÉ**
85 ans, décédé
à Villers-sur-Mer

Juillet

10 **Monique BROUSSARD**
épouse **POSSEME**
67 ans, décédée
à Villers-sur-Mer

19 **Colette LAMY**
épouse **LAFFORGUE**
73 ans, décédée
à Cricqueboeuf

Septembre

01 **André VANDEWAETER**
85 ans, décédé
à Cricqueboeuf

MARIAGES

Juillet

4 **Christelle GROSSHENNY**
et Régis GUILBERT

Août

28 **Kannikar JINDAKARD**
et Christophe LENEVEU

29 **Marine DURAND**
et Alexis ELOI

Septembre

4 **Tiffany DUBOIS**
et Thomas LAURENT

19 **Marianne PELLETIER**
et Pierre AMAN



VEN 23 OCT
SALON DU VIN
À partir de 14h
Pl. Lieutenant
Fanneau

150
exposants
-
GRATUIT

Avec la
présence des
Disciples
d'Escoffier

**SAM 24 ET
DIM 25 OCT**
FÊTE DE LA COQUILLE ET
SALON DU VIN
À partir de 10h
Centre-ville, Digue et Pl.
Lieutenant Fanneau

Groupe « Villers avec vous »

STÉPHANE PERRAULT ET BRIGITTE SUDRE

En cette rentrée, nous souhaitons partager quelques réflexions sur l'information de la vie municipale. « La lettre de Villers » aurait gagné à paraître avant le 5 septembre.

Le jour du Forum des Associations, de nombreux villersois auraient pu bénéficier d'une vision d'ensemble des actualités et initiatives de la rentrée avec « Les Rendez-vous de Villers ». Une proche coordination entre la mairie et SPACE, notamment pour la communication,

les animations, les équipements... est importante pour renforcer la cohérence des actions. En prévision du Budget, nous vous remercions de pouvoir participer à la Commission des finances.

Enfin certains règlements soumis au vote, notamment celui du Conseil municipal, nous Interrogent sur leur portée démocratique.

Nous souhaitons à toutes et tous une bonne rentrée, en toute convivialité, dans les diverses activités proposées par la ville et par les associations.

Groupe « Une Vision pour Villers Ensemble »

JÉRÉMIE GOSSELIN

La démocratie locale : des actes, pas des paroles !

Depuis son élection, la majorité municipale prône l'apaisement. Il serait temps de passer des paroles aux actes !

Le conseil municipal du 10 septembre en fut une triste illustration. Face à l'une de mes questions, restée sans réponse, le maire a frappé sur la table. Est-ce ainsi que l'on conçoit le dialogue démocratique ?

J'ai formulé cinq demandes précises, sans obtenir de réponse claire. Le respect des oppositions, comme celui du personnel communal, mérite davantage de

considération. Après seulement quelques mois, les six années de mandat s'annoncent longues !

Je siégerai désormais à la commission des finances avec une détermination intacte : défendre mes engagements devant les Villersois. Maîtrise des dépenses de fonctionnement, stabilité des taux d'imposition communaux et rigueur budgétaire seront mes priorités.

Villers-sur-Mer mérite un débat respectueux et une gestion responsable.

Je serai là pour Vous !

Permanences des élus

Les élus sont à votre disposition tous les samedis matin à la Mairie, de 10h à 12h.

Pour les sujets spécifiques, merci de bien vouloir privilégier les rendez-vous avec l' élu en charge de la compétence concernée. Vous pouvez prendre rendez-vous avec eux en contactant le secrétariat de la Mairie.

Tél. 02 31 14 65 00
Mail mairie@villers.fr

OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2026

C'est à venir

AGENDA Halloween

THÉÂTRE

MAMIE LÜGER (LA SAISON CULTURELLE)

VENDREDI 9 OCTOBRE

Berthe, cent deux ans, canarde l'escouade de flics qui prend d'assaut sa chaumière. Face à elle, le capitaine Ventura entame la garde à vue la plus ahurissante de sa carrière. Meurtres en cavale, Veuve Noire, nazi enterré dans la cave... Aveux, confession ou règlement de comptes ?

Déconseillé aux moins de 12 ans / Durée : 1h15
EPIC d'Animations SPACE | 15 € | Salle de cinéma du Casino | Réservations : offices de tourisme inDeauville et sur indeauville.fr

ATELIERS

LES ANIMAUX D'HALLOWEEN

DU 19 AU 23 OCTOBRE
ET DU 26 AU 30 OCTOBRE

Pour se faire (un peu) peur, entre découverte de Sidonie la chauve-souris, d'Amédée l'araignée, d'éponges visqueuses ou de plantes carnivores. Chaque jour, un atelier avec une thématique différente, pour apprendre et s'amuser !

Enfants de 5 à 10 ans.

CHASSE AUX FANTÔMES

LES NUITS DES SQUELETTES

LES JEUDIS 22 ET 29 OCTOBRE

Une chasse aux squelettes dans le musée, ça vous tente ? Venez en famille dans la galerie jurassique pour chasser les esprits mystérieux et farceurs qui s'y cachent ! Pour l'occasion, des squelettes seront dissimulés dans les vitrines du musée... ouvrez l'œil, les cachettes sont nombreuses ! À vos masques et déguisements effrayants !

Paléospace | Horaire : 19h à 22h Tarifs : 15€ (adulte) et 12,50€ (réduit). Réservations : www.paleospace-villers.fr

Le programme complet des événements est dans notre agenda « Les Rendez-vous de Villers », disponible dans les lieux publics de la ville, en ligne via le QR code ci-contre, ou directement sur votre mobile via l'application gratuite Villers-sur-Mer, disponible sur l'App Store et Google Play.



MARCHE

MARCHE NOCTURNE CONTÉE AU PROFIT DU TÉLÉTHON

VENDREDI 30 OCTOBRE

Marche contée de 6 à 7 km autour des légendes normandes, animée par Christian Hodiesne et Marie-Ange Belorgey de la section rando de l'AJV. Les déguisements sont les bienvenus ! Pensez à prendre votre lampe et à porter de bonnes chaussures. Au retour, une boisson vous sera offerte (vin chaud, soda...). Urne à disposition.

Collectif téléthon de Villers-sur-Mer | Horaire : 17h30 à 20h
Lieu : Départ au marais, parking Paléospace, accessible à tous
Tarif : 5€ minimum, sans réservations | Renseignements : 06 88 35 72 42



FÊTE

HALLOWEEN

SAMEDI 31 OCTOBRE

À l'occasion d'Halloween, faites parler votre créativité et participez à notre grand concours de la plus belle citrouille sculptée ! Les citrouilles seront exposées afin que le public et le jury puissent admirer votre travail et désigner les réalisations les plus impressionnantes. Des lots récompenseront les sculpteurs les plus inspirés !

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.
EPIC d'Animations SPACE | Horaires : 10h à 13h et résultat du concours de citrouille à 12h30 | Lieu : le Villare | Infos : space-villers.fr

MAIS AUSSI, AVEC L'ASSOCIATION VILLERS EN FÊTE : CHASSE AUX MONSTRES DANS LES VITRINES DES COMMERÇANTS

10h – 15h : Stand de maquillage au Villare
16h : Défilé de chars en centre ville
17h : Résultat du concours de vitrines des commerçants

Noël

SENIORS

BANQUET
DES ANCIENS

LE 6 ET 13 DÉCEMBRE

Les CCAS de Villers-sur-Mer convie les seniors au traditionnel banquet de fin d'année, un moment convivial pour célébrer les fêtes ensemble. Il se tiendra en salle panoramique ; toutes les personnes concernées ont d'ores et déjà reçu un courrier d'invitation (strictement nominatif).

Inscription obligatoire avant le 15 novembre auprès du CCAS.

CCAS de Villers-sur-Mer
Salle panoramique | 12h |
Plus d'informations : 02 31 14 65 13



CÉRÉMONIE

VŒUX
DU MAIRESAMEDI 9 JANVIER
À 18H

Roméo Frot, Maire de Villers-sur-Mer, convie les habitants à la traditionnelle cérémonie des vœux, un moment pour se retrouver et échanger autour des projets de l'année à venir.

Ville de Villers-sur-Mer
Salle panoramique

CONCERT
CONCERT
DE NOËL

12 DÉCEMBRE

L'Ensemble Le Cénacle vous invite à un voyage musical au cœur des traditions de Noël, entre chants anciens, grands classiques populaires et mélodies intemporelles, de Douce nuit à Petit Papa Noël en passant par le Carol of the Bells.

15 €, gratuit pour les moins de 10 ans

EPIC d'Animations SPACE | 17h
Église Saint Martin



MARCHÉ

MARCHÉ DE NOËL

12 ET 13 DÉCEMBRE

Artisanat local, gourmandises et créations uniques (bijoux, poterie, céramique, textiles upcyclés, décorations, confitures, cidre, vin chaud...) vous attendent pour ce marché de Noël. Le Père Noël sera présent de 14h à 17h les deux jours.

Samedi de 10h à 18h et
dimanche de 9h à 17h | Gratuit

EPIC d'Animations SPACE
Le Villare / Infos : space-villers.fr



COLLECTE

COLLECTE
DES SAPINS

6 ET 13 JANVIER

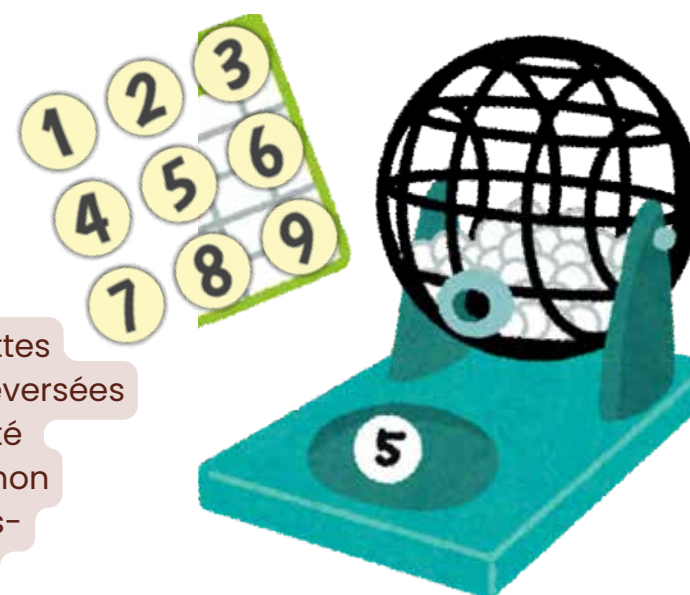
La Ville met en place 11 points de collecte pour récupérer vos sapins de Noël. Au cours de ces collectes, les agents en profiteront également pour ramasser les déchets verts résiduels, uniquement présentés dans un bac conforme délivré par le Centre de collecte (les sacs en papier sont autorisés, les sacs en plastique seront refusés).

Retrouvez les points de collecte sur www.villers-sur-mer.fr

Les défis 2026
Villers-sur-MerTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

LOTO

"du Téléthon"



Les recettes seront reversées en totalité au Téléthon de Villers-sur-Mer

De nombreux lots offerts par les commerçants, artisans, restaurants, agences immobilières de Villers et alentours

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026

SALLE PANORAMIQUE VILLERS-SUR-MER

14h



13h

Ouverture des portes



> Pour 20 tirages :

- 1 carte : 3€
- 3 cartes : 8€

> Sur place : gâteaux, boissons, urne pour les dons.

Pas de réservation



VILLERS
SUR-MER

Marché de Noël Au Village

Présence du Père Noël

samedi et dimanche de 14h à 17h

Samedi
12 décembre
10h à 18h

Dimanche
13 décembre
9h à 17h



Illustrations, bijoux, photographie, créations graphiques, objets
décoratifs, miel, cidre artisanal et bien d'autres créations originales



Événement organisé par l'EPIC d'Animations SPACE

Pour plus d'informations : www.space-villers.fr
contact@space-villers.fr | 02 31 87 78 82

SPACE
VILLERS SUR MER